

Motion du 21 janvier 2008 de Mmes Nicole Valiquier Grecuccio, Diana Duarte Rizzolio, Annina Pfund, MM. Gérard Deshusses, Christian Lopez Quirland et Grégoire Carasso: «L'immeuble de la rue des Franchises 28 aux habitant-e-s!»

(refusée par le Conseil municipal lors
de la séance 26 mai 2008)

PROJET DE MOTION

Considérant:

- la crise du logement sans précédent;
- le besoin de logements d'urgence et temporaires;
- l'absence d'image directrice ou de plan localisé de quartier en force sur l'ensemble du secteur de Vieusseux;
- l'attente de la décision finale sur le classement ou non de l'immeuble de la rue des Franchises 28,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'intervenir auprès de la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées pour remettre en location les appartements de l'immeuble muré de la rue des Franchises 28, en attente des décisions susmentionnées;
- en cas de refus, d'intervenir auprès de l'Etat pour appliquer l'article 26 de la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) portant sur l'expropriation temporaire de l'usage des appartements locatifs laissés abusivement vides.